## COMITÉ CONSULTATIF DE LA LÉGISLATION ET DE LA RÉGLEMENTATION FINANCIÈRES

**AVIS Nº 2017-13** 

Le Comité consultatif de la législation et le la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2;

Vu le projet de décret relatif à l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 9 février 2017,

Émet un avis favorable sur le projet de décret susvisé.

Fait le 9 février 2017.

Pour le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières

Le Président,

Antoine SAINTOYANT